

7 septembre 2018

# Communiqué

## **UBS lance un fonds de prévoyance avec une part d'actions pouvant atteindre les 100%**

**Le nouveau «UBS Vitainvest 100 World» se focalise sur un portefeuille exclusivement en actions. Les personnes épargnant pour la prévoyance participent ainsi à l'évolution des marchés d'actions, dont elles peuvent exploiter encore mieux l'intéressant potentiel de rendement à long terme.**

Zurich, 7 septembre 2018 – UBS complète son offre de fonds de prévoyance Vitainvest dans lesquels les clients privés peuvent investir leurs capitaux des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers. Le nouveau «UBS Vitainvest 100 World» comporte en règle générale une part d'actions comprise entre 95% et 100%. Il est ainsi possible de mieux exploiter le potentiel de rendement à long terme des marchés d'actions et de constituer en conséquence la fortune de prévoyance sur la durée. Le fonds de prévoyance s'adresse aux personnes disposant d'un horizon de placement à long terme et disposées à accepter le risque plus élevé lié aux actions.

L'évolution démographique et un contexte de marché avec des taux toujours bas génèrent un déficit de financement dans l'AVS et représentent aussi un défi d'envergure pour de nombreuses caisses de pension suisses. La prévoyance privée joue ainsi un rôle de plus en plus important. La faiblesse des taux complique l'investissement rentable des capitaux de prévoyance. Toutefois, l'évolution des dernières décennies révèle qu'en dépit de variations de valeurs plus importantes, sur une durée de placement d'au minimum dix ans, les actions ont généré des rendements plus élevés que toutes les autres formes de placement ou qu'un compte d'épargne. En conséquence, le fonds «UBS Vitainvest 100 World» représente une alternative intéressante pour la prévoyance privée avec un long horizon de placement.

Les fonds de prévoyance avec une part d'actions supérieure à 50% sont possibles dès lors que la fondation de prévoyance garantit que la fortune de la fondation reste, dans l'ensemble, diversifiée de manière appropriée et que le risque engagé convient globalement pour des buts de prévoyance. UBS respecte cette politique de placement et répond ainsi aux exigences légales. UBS attire l'attention des personnes épargnant pour leur prévoyance qui sont intéressées par ce fonds sur la nécessaire propension au risque en cas de placement en actions.

Contrairement à d'autres fonds de la gamme de produits UBS Vitainvest, le nouveau «UBS Vitainvest 100» n'est proposé que dans sa version de placements globaux «World». Avec un fonds «Swiss» qui investirait principalement dans des actions suisses, la diversification serait insuffisante et les exigences pour un produit de prévoyance ne seraient en conséquence pas respectées.

La souscription du nouveau fonds de prévoyance «UBS Vitainvest 100 World» sera possible auprès d'UBS à partir du 25 octobre 2018.

Pour plus d'informations:

Planification de prévoyance: [www.ubs.com/prevoyance](http://www.ubs.com/prevoyance)

Solution de fonds: [www.ubs.com/vitainvest](http://www.ubs.com/vitainvest)

## **UBS Switzerland AG**

Contact

Media Relations

Tél.: +41-79 -250 90 29

E-mail: [mediarelations@ubs.com](mailto:mediarelations@ubs.com); [jean-raphael.fontannaz@ubs.com](mailto:jean-raphael.fontannaz@ubs.com)

[www.ubs.com](http://www.ubs.com)